



l'oxygène
à la source

N°051-23

ASSAINISSEMENT EAUX USEES – COMMUNE D'ANNECY (CRAN-GEVRIER) – AVENUE DE PRELEVET – REHABILITATION DU RESEAU D'EAUX USEES – APPROBATION DU MARCHE

Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 18 Représentés : 0 Quorum : 11

**Délibérations
du Bureau Syndical
Séance du 20 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à onze heures et demie, le Bureau du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 13 mars 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Christian MARTINOD, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Gilles VIVIAN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

M. Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Mme Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

M. Roland LOMBARD

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

MM. Yohann TRANCHANT, Jean-Yves MÂCHARD, Emmanuel GEORGES

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

ASSAINISSEMENT EAUX USEES – COMMUNE D'ANNECY (CRAN-GEVRIER) – AVENUE DE PRELEVET – REHABILITATION DU RESEAU D'EAUX USEES – APPROBATION DU MARCHÉ

Exposé de Christian ROPHILLE,

En application de la délibération n°180-22 du Bureau du 27 juin 2022, une consultation en procédure adaptée a été lancée, en vue de la passation d'un marché de travaux ayant pour objet la réhabilitation du réseau d'eaux usées, avenue Prélevet, sur la commune d'Annecy (Cran-Gevrier).

Suites aux offres présentées supérieures à l'estimatif, conséquence de plusieurs facteurs extérieurs accentués après le lancement du marché (augmentation des coûts de matières premières, activité soutenue des entreprises, combinée aux difficultés de recrutement du personnel qualifié, ...), et après négociation, il est proposé au Bureau, sur avis de la Commission d'appel d'offres du 20 mars 2023, d'approuver le marché avec la société SOCCO ENTREPRISE SAS, pour un montant de 332 821,80 € HT.

Les membres du Bureau sont invités à :

1. approuver le marché avec la société SOCCO ENTREPRISE SAS pour un montant de 332 821,80 € HT,
2. autoriser le Président à le signer.

- A D O P T É -
à l'unanimité

Ne prennent part au vote que les délégués des EPCI ayant transféré la compétence Assainissement (Grand Annecy, CC Fier & Ussets, CC Sources du lac d'Annecy).

Voix POUR : 15
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services

Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture

Le 21 MARS 2023

Publié le 23 MARS 2023

Exécutoire le

Le Président

Pierre BRUYERE

23 MARS 2023

SILA
Syndicat
Mixte du
Lac d'Annecy



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

